

DECLARATION DE POLITIQUE ERASMUS

Participation à Erasmus+

Nous souhaitons développer les mobilités dont bénéficient déjà l'Institut de Formation pour les Professionnels de Santé (IFPS) de Saint-Brieuc dans le cadre du Groupement Hospitalier du Territoire d'Armor (GHT). En effet, les établissements du GHT travaillent en synergie et mutualisent leurs outils, réseaux et bonnes pratiques pour préparer, accompagner et valoriser les mobilités.

La directrice des différents établissements du GHT souhaite donc que tous les centres de formations puissent bénéficier du programme Erasmus en déposant une charte en vue de développer une politique de mobilité européenne au bénéfice des étudiants et des professionnels de l'IFPS.

Nous désirons proposer aux étudiants en 3^{ème} année de soins infirmiers des stages dans l'Union Européenne lors du stage de 10 semaines du semestre 5 et peut-être à l'avenir aux étudiants de 2^{ème} année sur le semestre 4.

L'ouverture européenne dans le cadre du programme Erasmus + est un moyen de contribuer à répondre aux besoins identifiés avec les objectifs suivants :

- Renforcer l'attractivité des filières de formations sanitaires (augmentation du SEGUR de la santé : 30 apprenants supplémentaires sur le site de Lannion).
- Favoriser les réorientations et les passerelles entre métiers avec une expérimentation universitaire entre l'Université de Rennes, l'Université Bretagne Sud (UBS), l'Institut de Formation Pédiatrie Podologie Ergothérapie masso-Kinésithérapie (IFPEK) et 10 Instituts de Formation en Soins Infirmiers (IFSI) des départements des Côtes d'Armor, d'Ille et Vilaine et du Morbihan.

Pour l'institut de formation de Lannion :

- Promouvoir les prises en soins et prise en charge sociale au meilleur niveau possible en Europe et dans le monde
- Développer le programme pédagogique en observant les pratiques européennes
- Améliorer la qualité des contenus de formation en proposant des ouvertures sur l'Europe et l'international
- Faire du lien entre les filières sanitaires et sociales, en favorisant les projets mutualisés entre les deux filières (Infirmière et aide-soignante)
- Favoriser l'employabilité des apprenants et du personnel de l'IFPS en formation professionnelle
- Accueillir des étudiants en soins infirmiers étrangers ou des formateurs/administratifs.
- Développer son rayonnement international et son attractivité

Pour les étudiants :

- Sécuriser les parcours de formations
- Enrichir le contenu de formation
- Améliorer les compétences linguistiques et interculturelles
- Former des futurs professionnels qui devront combiner compétences techniques, aptitudes relationnelles et fortes capacités d'adaptation

Pour le personnel :

- Améliorer les compétences linguistiques et interculturelles
- Enrichir ses pratiques pédagogiques
- Créer un réseau de contacts internationaux

Stratégie, objectifs et impact

La participation de l'IFSI de Lannion au programme Erasmus + s'insère dans la stratégie du GHT qui vise à :

- Moderniser la formation en soins infirmiers
- Décloisonner à l'international
- Optimiser l'employabilité
- Développer l'adaptabilité des étudiants
- Faire valoir les compétences infirmières
- valoriser la formation infirmière en France
- Soutenir la modernisation européenne et l'internationalisation des compétences dans le domaine de la santé
- Optimiser la qualité de l'enseignement par des réseaux de relations internationaux
- Participer à des programmes de recherches européens.

Depuis, la fin de l'année 2014, les établissements de formations sanitaires et sociales Bretons disposant de la charte Erasmus +, se sont organisés en consortium autour du Conseil Régional de Bretagne. Nous intégrerons en juin 2024 le consortium de mobilité de l'enseignement supérieur de la région Bretagne (B'mouve) dans le cadre de la formation aide-soignante et en septembre 2025 pour la formation infirmière après validation de notre charte.

Et ainsi l'IFSI de Lannion pourra nouer des liens avec les autres établissements régionaux afin d'optimiser l'accueil et le développement de la mobilité européenne des étudiants et des personnels. La plus-value de ce consortium réside à la fois dans une répartition pertinente des Tâches, des fonctions et des compétences de chaque membre et dans la mutualisation des réseaux (annuaire des terrains de stages dans les territoires de coopération décentralisés de la région et des pratiques).

Ce projet ERASMUS+ a également comme objet :

Pour l'institut de formation de Lannion :

- Communiquer sur les mobilités afin de promouvoir l'attractivité
- Permettre la mise en pratique de certaines UE dont l'anglais
- Constituer et entretenir des réseaux alimentant les dynamiques de recherche,
- Proposer aux étudiants/Formateurs/administratifs de réaliser un article dans une revue professionnelle et/ou un partage inter établissement dans les comités techniques BMouve

Pour les étudiants entrant et sortant :

- Développer des compétences :
 - o Professionnelles en tenant compte de la diversité des pratiques soignantes, de l'approche holistique de la personne soignée et des conceptions de prises en soins et prises en charge sociales,
 - o Personnelles, notamment capacités d'adaptation, autonomie, créativité, ouverture d'esprit et maturité en apprenant à évoluer dans un contexte différent
 - o Linguistiques
 - o Interculturelles : partage de caractéristiques sociales locales
- Permettre à l'étudiant de s'immerger dans la culture et les différentes pratiques soignantes d'un pays européen pour découvrir la politique de santé d'un pays et au-delà, la santé publique européenne
- Développer le sentiment de citoyenneté européenne chez les étudiants en formations sanitaires et sociales en renforçant l'ouverture européenne des établissements
- Connaître la réglementation en vigueur dans le pays concerné
- Favoriser le développement d'un sens critique
- Inscrire les étudiants dans une démarche projet

Pour le personnel entrant et sortant :

- Développer des compétences :
 - o Professionnelles et pédagogiques permettant d'illustrer, d'alimenter et d'enrichir les contenus de formation par d'autres pratiques, analyse critique
 - o Personnelles : adaptation, innovation
 - o Interculturelles
 - o Linguistiques
- Présenter le référentiel de son pays
- Comparer les référentiels de formation (stage et théorie)
- Découvrir des pratiques pédagogiques autres, les moyens mis à disposition
- Connaître la réglementation en vigueur dans le pays concerné
- Comparer les profils des usagers des instituts
- Découvrir les modalités de sélection
- Approfondir une thématique comme les soins palliatifs, la pédiatrie, le suivi pédagogique... afin de découvrir d'autres pratiques
- Visiter un établissement de soins afin d'observer des systèmes de soins ou de prises en charge sociale différents pour faire évoluer les pratiques de demain
- Partager les caractéristiques sociales locales

Cette mobilité pourra être envisagée comme un temps de travail et de ce fait un aménagement de l'organisation pourra être mis en place pour permettre cette mobilité en équipe pluridisciplinaire.

Indicateurs

A court terme :

Des indicateurs seront identifiés, tel que :

- Le nombre d'heures dédiées à l'information Erasmus (professionnels et étudiants)
- Le nombre d'étudiants et de professionnels demandeurs d'une mobilité
- Le nombre d'étudiants retenus
- Le nombre d'heures dédiées à l'accompagnement et à la réalisation des projets de mobilités
- Une analyse de la qualité du stage (accueil, organisation, pédagogie et apprentissage) sera réalisée avec l'étudiant/professionnel afin de faire les réajustements nécessaires en partageant avec l'établissement d'accueil
- Un rapport d'étonnement pourra être demandé dans le cadre des mobilités entrantes, toujours dans une dynamique d'amélioration des pratiques.

A moyen terme :

- A la fin d'une mobilité un temps d'évaluation individuelle sera mis en place afin d'attribuer les ECTS, du stage clinique européen.
- Une présentation à ses pairs sera obligatoire

A long terme :

- Rencontrer nos partenaires permettra de créer une dynamique dans nos échanges futurs
- Développer les Erasmusdays dans le bassin du Trégor
- Partager les expériences Erasmus au travers d'articles professionnels
- Mise en place d'indicateurs tels que :
 - o Nombre d'établissements visités,
 - o Nombre et qualité des mobilités sortantes
 - o Nombre et qualité des mobilités entrantes
 - o Nombre d'articles réalisés
 - o Mesurer l'impact des actions réalisées